

Lettre ouverte des agents de la DRAC Bretagne au Président de la République, au 1er Ministre et à la Ministre de la culture et de la Communication

[2013 12 17 Courrier personnel Drac Bretagne](#)Le 19 décembre, le Sénat a adopté de justesse les conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles. Les agents des DRAC, particulièrement ceux de la DRAC Bretagne qui doivent faire face aux demandes particulières des élus bretons, sont particulièrement inquiets des conséquences de ce projet de loi. En rendant possible la délégation de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales et futures métropoles dans le domaine de la culture, cette loi ébranle dangereusement l'ensemble de l'édifice des politiques publiques de la culture.C'est pourquoi ils ont adressé une lettre ouverte au Président de la République, au 1er Ministre et à la Ministre de la culture et de la Communication.